

**ABONNEMENT.**  
**Saumur :**  
 En an. . . . . 30 fr.  
 Six mois . . . . . 16  
 Trois mois . . . . . 9  
**Poste :**  
 En an. . . . . 35 fr.  
 Six mois . . . . . 18  
 Trois mois . . . . . 10

**On s'abonne :**  
 A SAUMUR,  
 Au bureau du Journal  
 ou en envoyant un mandat  
 sur la poste.  
 et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-  
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.  
 Réclames, — . . . 30  
 Faits divers, — . . . 75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
 Du droit de refuser la publication  
 des insertions reçues et même payées,  
 sans restitution dans ce dernier cas ;  
 Et du droit de modifier la rédaction  
 des annonces.

Les articles communiqués  
 doivent être remis au bureau  
 du journal le veille de la repro-  
 duction, avant midi.  
 Les manuscrits déposés ne  
 sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
 A L'AGENCE HAVAS  
 3, place de la Bourse,

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-  
 bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR  
15 Mars 1884.

### Chronique générale.

#### LES MOINS-VALUES.

Le budget de 1885 déposé par l'incapable Tirard lundi dernier est à recommencer. Ce travail est basé sur les calculs de 1884 : or les calculs de 1884 s'effondrent de jour en jour, absolument comme si l'arithmétique officielle était une amère plaisanterie.

Le ministre Tirard n'a pas de chance ; pour une fois que la République fait semblant de ne pas vouloir augmenter ses dépenses, voilà que les recettes dégringolent dans des proportions que l'orgueil opportuniste ne croyait pas possibles.

Pour janvier, un trou de 8 millions ;  
 Pour février, encore un trou de 8 millions.  
 Additionnons pour 12 mois : 96 millions de déficit.

Voilà donc le budget qu'on avait eu tant de peine à équilibrer dans les derniers jours de l'année, en ayant l'air de beaucoup travailler !

Combien y a-t-il de députés qui aient compris les comptes de Tirard ?  
 Ce ministère, très-pauvre au point de vue de l'intelligence, n'était point capable d'un de ces exposés lumineux qui séduisent les majorités ignorantes.

Il avait présenté tout bêtement son énorme menu opportuniste préparé par tous les savants cuisiniers des différents ministères.

Il y allait de confiance, comme la majorité y est allée d'indifférence.  
 Cela devait finir par des accrocs.

Le bilan de la maison républicaine Ferry et C<sup>ie</sup> prend une mauvaise tournure.  
 A mesure que les affaires marchaient plus mal, n'a-t-on pas imaginé d'augmenter le chiffre du personnel ?

Crédits par ci, crédits par là, c'est un coulage à conduire au suicide un ministre des finances qui connaîtrait son métier.

Tout autre que Tirard en serait malade. Son incapacité le sauve même d'un simple mal de tête.

Et cette bûche ministérielle, au jour de la discussion, affrontera sans appréhensions les questions de messieurs les députés.

Lâchons le bonhomme pour examiner la situation :

Que vont faire les députés ?  
 Réclameront-ils la mise à pied de leurs parents et amis qui grèvent le budget si inutilement ?

Non-seulement il faudrait diminuer le chiffre des dépenses pour 1885, mais il y aura à combler le déficit de 1884.

Il y a tout à parier que ces messieurs aimeront mieux — « le désespoir dans l'âme » — se résigner à la création des nouveaux impôts.

Électeurs, suivez bien le jeu de ces saltimbanques dont les boniments vous ont séduits.

M. Bardoux a pu prendre auprès de ses confrères républicains du Sénat une nouvelle leçon de haineuse mauvaise foi.

L'honorable sénateur demandait, qu'en cas d'insuffisance de ressources, des secours pussent être accordés aux fabriques et aux administrations des cultes reconnus par l'Etat. Si M. Spuller, si M. le ministre lui-même, disait-il, ont réclamé le maintien de l'ambassadeur de France auprès du Saint-Siège, c'est que vraisemblablement ils ne supposaient pas qu'on entretiendrait des relations diplomatiques avec le Saint-Père uniquement pour lui rendre compte des taquineries et des sévices qu'on exercerait vis-à-vis des desservants du culte catholique et de la population catholique elle-même qui formait à elle seule l'immense majorité des contribuables ; à quoi le rapporteur Demôle, aux applaudissements de tous les Tolain de la gauche, a répliqué que la proposition de MM. Bardoux et de Pressensé pouvait avoir de scandaleux effets.

Un contribuable demande qu'une partie de l'argent qu'on lui arrache puisse, en cas de besoin reconnu, être employé au service du culte qu'il professe, et on erie au scandale. Instruisez-vous, M. Bardoux.

On considère généralement que le vote par lequel s'est terminée la discussion de la loi sur l'instruction primaire constitue un véritable leurre pour les instituteurs.

On croit, en effet, fort improbable que le Sénat puisse voter la loi sur les instituteurs avant le budget de 1885. Par conséquent, c'est tout au plus si l'inscription d'un crédit pourra être faite au budget de 1886, c'est-à-dire dans deux ans, au moment des élections.

Le *Journal de Saint-Petersbourg*, organe officieux du ministère des affaires étrangères russes, vient de démentir à son tour l'existence du traité entre l'Allemagne et la Russie, dont le *Standard* avait prétendu donner les dispositions.

En réponse à ce démenti, le correspondant berlinois du *Standard* maintient l'exactitude de ses renseignements, déclare que le traité entre les trois empires existe sous la forme de protocoles identiques, et ajoute qu'il n'en a indiqué que les causes principales, quoique d'autres questions aient aussi été réglées pour l'entente, d'ailleurs pacifique, des trois empires.

L'*Opinion*, comme le *Nord*, pense qu'une proposition de désarmement partiel pourrait bien être un jour ou l'autre la conséquence du rapprochement des empires russe et allemand. Et le journal officieux du cabinet italien croit que le prince de Bismark ne reculerait pas devant la menace d'une guerre pour obliger la France à s'associer à cette mesure.

Dans son compte rendu des opérations de la caisse des lycées, collèges et écoles primaires pendant l'année 1883, M. Fallières constate que les emprunts réalisés

s'élèvent à cent onze millions 666,600 fr. Ce chiffre considérable, qui obère si lourdement le budget de nos communes, produit-il au moins quelques résultats intellectuels et moraux surtout ?  
 On ne s'en douterait pas.  
 Mais on ne détera pas que cette modeste dépense, prise dans la poche de tous, fasse que l'instruction soit gratuite.

COMPLÔT MONARCHISTE.

Un habitant du département d'Ille-et-Vilaine, M. le vicomte de Landal, vient d'adresser à M. Waldeck-Rousseau, député de Rennes et ministre de l'intérieur, des renseignements exacts sur le complot royaliste et l'état des esprits de Bretagne.

Voici la lettre de M. de Landal :

« Monsieur,  
 » Si les délégués républicains qui ont été préposés aux affaires des départements vous disent la vérité, ils vous apprendront, si vous ne le savez déjà :

» Que le parti vraiment national répudie les agissements du gouvernement actuel ;  
 » Que tous les royalistes sont unis autour de M. le comte de Paris ;  
 » Que, à l'exception de certains égoïstes, de certains vaniteux, de quelques égarés et d'un certain nombre d'inconscients (cette dernière catégorie est la plus nombreuse), tous les Français sont monarchistes au fond, et que l'élite des citoyens ne croit au salut de la France que par un gouvernement fort et respecté à la tête duquel, seul, M. le comte de Paris, héritier des droits de M. le comte de Chambord, a qualité pour être placé ;  
 » Que, chaque jour, une foule nombreuse d'honnêtes gens ayant appartenu à tous les partis continue à se grouper autour du chef actuel de la Maison de France comme elle avait commencé à se former autour de M. le comte de Chambord ;  
 » Que, si M. le comte de Paris était bien informé par ses amis personnels de la cohésion du parti dynastique et du dégoût pro-

23 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LE SECRET DU CHATEAU DE ROCNOIR

Troisième partie.  
LE MANDAT D'ARRÊT.

II. — LE MANDAT D'ARRÊT.

— Ainsi, disait Laurent en rangeant les papiers, vous croyez que je vous ai rendu un mauvais service en vous faisant nommer maire ?  
 — Certainement.  
 — Mais, mon cher ami, vous ne comprenez donc rien à la politique ? Ce que j'ai fait, ajoutait-il avec emphase, est de la plus haute diplomatie. La nomination de maire est une déclaration de civisme. On ne suspecte pas ceux qui sont chargés de surveiller les autres. C'était d'ailleurs le seul moyen qui me restait de vous sauver pendant la Terreur. Je savais bien qu'il vous répugnait de vous occuper de ces mille détails qui engendrent l'ennui et accompagnent souvent les honneurs. Mais par là je vous sauvais de l'échafaud.

— Vraiment, monsieur Laurent, vous êtes un esprit supérieur, c'est ce que je ne cesse de répéter à ma femme.  
 — Madame de Villefort ne me loue guère, je le sais.  
 — La comtesse ne sait pas oublier le passé.  
 — Elle me l'a bien prouvé dernièrement, dit Laurent avec un mouvement de colère, qu'il réprima aussitôt.  
 Puis il ajouta avec un air de bonhomie habilement calculé :  
 — Je ne lui en sais pas mauvais gré. Cela découle de ses principes, de son éducation aristocratique. Elle critique, elle conspuie mes relations avec les républicains. Mais croit-elle, par hasard, que c'est par goût que je me suis trouvé au milieu de ces hommes en haillons, de ces femmes échelées ? Non, certes !  
 — Je le crois bien, dit M. de Villefort avec dégoût.  
 — Après le danger, on oublie parfois la planche de salut et la repousse du pied. On la rejette comme inutile, comme indigne de soi. Au milieu de la tourmente, on était bien heureux de s'accrocher à elle.  
 — Maintenant le péril est passé, et pour toujours, j'espère.  
 — Qui sait ?  
 — Prévoyez-vous encore quelque tourmente

révolutionnaire ?  
 — Personne ne connaît l'avenir, soyons prudents.  
 — Diable ! que c'est ennuyeux, surtout depuis quelque temps ! L'enquête qu'on vient de faire, à propos de l'assassinat qui a eu lieu dans mon parc, a été pour moi la source de bien des ennuis.  
 » La fatalité me poursuit.  
 — Cette affaire n'était pas sérieuse, répartit Laurent avec une insouciance qui témoignait de sa grande habitude de feindre. Accuser mon fils de cet assassinat, lui qui n'a jamais touché une arme à feu !  
 — Et Scévola ?  
 — Personne ne l'avait même entrevu.  
 — C'est votre fils lui-même qui l'a accusé.  
 — L'effroi l'avait fait déraisonner.  
 — Je n'ai pas moins éprouvé les ennuis de cette enquête. Que de procureurs ! que de gendarmes !  
 » Je ne pouvais plus dormir tranquille.  
 — Vous exagérez, monsieur le comte. Le juge d'instruction était de mes amis, et il a clos l'enquête par une ordonnance de non-lieu.  
 — Oui, mais je crains que cela ne recommence. Il y avait avec lui un jeune substitut qui n'était nullement satisfait. Il soupçonnait fortement Scévola.  
 » Croyez-moi, tout n'est pas fini.  
 — Chassez ces préoccupations, monsieur le

comte. Elles nous font perdre de vue notre travail.  
 » Classons ces papiers avec ordre. Voici d'abord les séances du Conseil, puis les correspondances avec les commissaires du gouvernement.  
 » Comment ! vous laissez au milieu de ces papiers un mandat d'arrêt ?  
 — Un mandat d'arrêt !  
 — Oui, l'ordre de s'emparer du marquis de Rocnoir.  
 — Pauvre marquis ! la mort l'a dérobé aux nouveaux coups que la république voulait lui porter.  
 Laurent glissa dans sa poche le mandat sans que le comte s'en aperçût.  
 — Si le marquis revient, se disait Laurent avec joie, j'ai maintenant le moyen de l'éloigner à jamais.  
 Cependant, avec sa présence d'esprit habituelle, il dissimula sa joie et répondit au comte :  
 — La mauvaise étoile du marquis l'a emporté. Tout le poursuivait à la fois, la colère populaire...  
 — La colère populaire ! la colère populaire !...  
 Comme vous y allez ! Les habitants de Rocnoir aimaient le marquis, ce ne sont pas eux qui auraient voulu attenter à ses jours. Il a fallu que des brailleurs de la ville...  
 — Ah ! monsieur le comte, sans admettre les excès, ne les aggravons pas.  
 — Il serait difficile de faire pis. N'ont-ils pas





